

# Si vous allez...

Autor(en): **Decollogny, Ad.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231438>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment le village apparaît derrière un rideau de cyprès. Voici la place de l'église, la foule se presse car la messe va être célébrée. Brusquement l'auto s'arrête devant une maison modeste entourée d'une grille : c'est la maison de Mistral. Une petite femme, dans la soixantaine, en coiffe du pays, reçoit les visiteurs. C'est la gouvernante de Mistral. Elle a servi son maître pendant vingt-huit ans et tient encore le ménage de sa veuve. Vive et sémiillante, elle parle d'abondance, racontant l'enfance de Mistral au Mas du Juge.

— Voici dix-huit ans qu'il est mort, ajoute-t-elle, eh bien, on le regrette dans tout le pays !

Elle nous apprend que le poème de « Mireille » fut écrit dans la maison

d'en face où l'on distingue un vieux cadran solaire.

En sa compagnie, nous faisons le tour du jardin où se dresse le monument élevé en 1930 lors des fêtes du centenaire de la naissance du poète. Dans un bloc de marbre blanc, il se dresse dans une attitude qui lui était familière, entouré d'arbres vigoureux, parmi les chants d'oiseaux et le bourdonnement des insectes. Il a l'air de revenir d'une promenade dans la campagne.

Nous restons un instant muets et recueillis au pied de cette statue du plus grand des poètes de la terre provençale dont les œuvres se distinguent par un grand art et une puissante inspiration.

## SI VOUS ALLEZ...

*... à Allaman, vous ne manquerez pas en vous rendant de la gare au village de passer près d'un château impressionnant. Siège d'une ancienne seigneurie, on cite déjà des seigneurs d'Allaman en 1326, il y avait là un ancien château dont on ne sait pas grand chose. Il fut brûlé par les Bernois, avec d'autres d'ailleurs, en 1530, alors qu'ils se rendaient au secours de Genève, lors de l'affaire des Chevaliers de la Cuiller. Il fut reconstruit au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, remanié au siècle suivant et restauré en 1723. L'ancien mur d'enceinte qui clôturait la cour a été malheureusement détruit. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le château était la propriété de Jean-Jacques de Sellon, comte d'Empire et fondateur de la Société de la paix. Accueillant aux exilés, il y reçut en 1815 l'un des familiers de Napoléon, Maret, duc de Bassano, dont le gouvernement de la Restauration cherchait à s'emparer. Ce furent les Confédérés qui se chargèrent de ce soin et le conduisirent à Berne, d'où il fut dirigé sur l'Autriche, en exil. En 1471, le territoire d'Allaman fut le théâtre d'un épisode sanglant. Alors que Bernard de Menthon venait de quitter Rolle avec quelques serviteurs, il fut assailli près du pont de l'Aubonne par son ennemi, Philippe de Compey, à la tête d'une vingtaine de chevaliers, jeté à terre et tué de deux coups de poignards. Condamné à mort, Philippe de Compey s'exila et ses propriétés furent confisquées.*

Ad. Decollogny.